

ASATO

Conseil en gestion de patrimoine
Courtage en assurances

Entrée en relation (v102019)

1 / 3

DOCUMENT D'ENTREE EN RELATION

Cabinet : ASATO

Forme juridique : SARL

Adresse siège social : 16 allée des Bocages, 78 170 La Celle St Cloud

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de mon activité de conseil en gestion de patrimoine, je suis soumis à diverses réglementations correspondant aux différents statuts que j'exerce. Le présent document est établi en vue de vous présenter le cadre réglementaire dans lequel nous allons travailler.

En application de l'article 325-5 du Règlement général de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) relatif aux Conseillers en Investissements Financiers (CIF), je vous adresse les informations réglementaires et les informations complémentaires préconisées par La Compagnie des CGP-CIF, association professionnelle agréée par l'AMF, dont je suis adhérent, enregistré auprès de l'ORIAS sous le numéro 14001488 (www.orias.fr) :

- Conseiller en Investissements Financiers (CIF)
- Intermédiaire en Assurance (IAS) en qualité de courtier en assurance en catégorie **B** : activité pour laquelle je ne suis pas autorisé à encaisser des fonds destinés à un assuré ou à une compagnie d'assurances (primes ou cotisations).

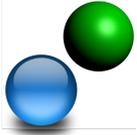
Catégorie B : non soumis obligation contractuelle de travailler exclusivement avec une ou plusieurs entreprises d'assurance et peut communiquer sur simple demande du client, le nom de ces dernières.

Pour l'activité d'IAS et d'IOBSP, l'autorité de contrôle est l'ACPR (Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution) dont l'adresse de correspondance est :

ACPR
4 place de Budapest
Direction du Contrôle des Pratiques Commerciales
75436 PARIS Cedex 9

Pour la transaction d'immeubles et fonds de commerce :

Notre cabinet est titulaire de la carte professionnelle n° CPI 7801 2017 000 022 220 délivrée par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Ile de France, activité pour laquelle le cabinet ne peut percevoir aucun fonds, effet ou valeur. Le cabinet a souscrit une garantie financière de 121 000



€ auprès de CGPA, 125 rue de la Faisanderie CS 31666, 75 773 Paris cedex 16, sous la police n° GFIGP3240.

Dans l'exercice de mon activité de CIF, je suis susceptible de fournir des conseils en investissement de manière indépendante, non indépendante, ou une combinaison de ces deux types de conseils :

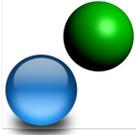
- Le conseil en investissement indépendant consiste à évaluer un éventail suffisant d'instruments financiers disponibles sur le marché qui sont suffisamment diversifiés quant à leur type et à leurs émetteurs ou à leurs fournisseurs pour garantir que les objectifs d'investissement de nos clients puissent être atteints de manière appropriée, et ne doivent pas se limiter aux instruments financiers émis ou fournis par des entités ayant des liens étroits avec eux-mêmes ou d'autres entités avec lesquelles ils ont des relations juridiques ou économiques telles que des relations contractuelles si étroites qu'elles présentent le risque de nuire à l'indépendance du conseil fourni. Toute rétrocession de commissions perçue sera restituée à notre client. Ce conseil est rémunéré sous forme d'honoraires.
- Lorsque le conseil est fourni de manière non indépendante, la rémunération pourra se faire sous forme de rétrocessions de commissions et/ou d'autres avantages monétaires ou non monétaires perçus ou reçus de la part de nos partenaires, cumulés éventuellement à nos honoraires. Cette rémunération est justifiée par une amélioration de la qualité de notre prestation et dans l'objectif d'agir au mieux de vos intérêts.

La nature du conseil ainsi que les contours de la rémunération vous seront communiqués de manière plus précise au sein de la lettre de mission.

Dans le cadre de l'exercice de mon activité d'intermédiation en assurance, ma prestation est fournie sur un conseil approprié formalisé au sein d'un rapport d'adéquation.

Liste des partenaires

CIF	Alpeys Partenaires : 203 rue du Faubourg St Honoré, 75 008 Paris Vatel Capital : 24 rue de Clichy, 75 009 Paris Extendam : 79 rue de la Boetie, 75 008 Paris La Française : 128, boulevard Raspail, 75 006 Paris Atream : 153, rue du Faubourg St Honoré, 75 008 Paris Paref Gestion : 153, boulevard Haussmann, 75008 Paris Sofidy : 303, square des Champs Elysées, 91 026 Evry cedex
-----	---



IAS	Swiss Life : 7 rue Belgrand 92 682 Levallois Perret cedex CIPRES : 37 rue Anatole France 92 532 Levallois cedex Metlife : 100, esplanade du général de Gaulle, 92 400 Courbevoie Ageas : Village 5, 50 place de l'Ellipse, CS 30024, 92 985 Paris La Défense cedex
Immobilier	PERL : 115 rue de Réaumur, 75 002 Paris Histoire & Patrimoine : Horizons – 30 cours de l'Ile Seguin, 92 100 Boulogne Billancourt Altarea Cogedim : 8 avenue Delcassé, 75 008 Paris La Française : 128, boulevard Raspail, 75 006 Paris

Enfin, je vous confirme que conformément au Code de Bonne Conduite de La Compagnie des CGP-CIF, j'ai pris l'engagement pour maintenir mon adhésion, de suivre des formations réglementaires obligatoires, de justifier annuellement d'une assurance Responsabilité Civile Professionnelle, de produire mon casier judiciaire et de déclarer immédiatement, sous peine de déchéance, tout événement susceptible de le modifier, enfin de respecter toutes les dispositions incluses dans le Code de Bonne Conduite de La Compagnie des CGP-CIF.

Notre travail nécessitant un accès, un stockage et l'exploitation d'informations personnelles, que vous voudrez bien nous confier, nous nous engageons à respecter le nouveau Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD) entré en vigueur le 28 mai 2018.

Par ailleurs, le cabinet s'abstient, sauf accord express, de communiquer et d'exploiter, en dehors de sa mission, les informations concernant ses clients.

Nous vous informons que nous communiquerons avec vous par les moyens suivants :

- Par courrier
- Par tout autre support durable (e-mail, site internet dédié, etc...) dès lors que les clients auront opté formellement pour la fourniture des informations sur cet autre support et que ce même support se révélera adapté au contexte dans lequel seront conduites les affaires.

En vous remerciant de la confiance que vous voudrez bien nous accorder, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, à l'assurance de mes sentiments distingués.